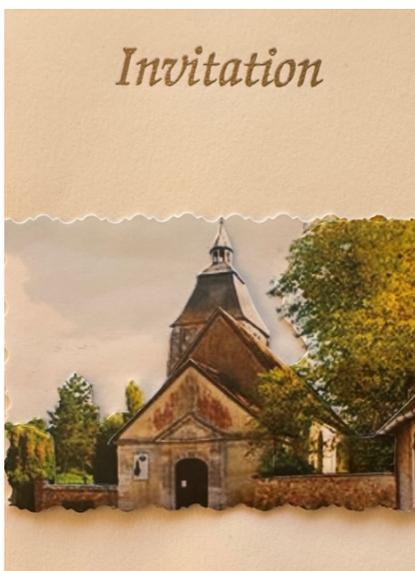


## Invitation



Pour fêter ensemble les dix années de travaux de  
restauration de la « cathédrale du plateau »  
et découvrir ses richesses,

*Madame **Christine Lemonne**, Maire de Bretagnolles,  
et Madame **Any d'Avray**, Présidente de l'Association pour  
la sauvegarde et la restauration de l'église de Bretagnolles  
sont heureuses de vous convier à*

# UN ULTIME ÉVÉNEMENT

## DIMANCHE 26 MARS 2023 à 11 h

*Monseigneur **Christian Nourrichard**, Évêque d'Evreux,  
et le **Père Florent Babaka**, Prêtre de la Paroisse de Pacy-sur-Eure  
(et de Bretagnolles)*

*nous feront l'honneur de donner une **bénédiction**  
de l'église de Bretagnolles*

### **PROGRAMME**

- 11 h Visite commentée de l'église.
- 11 h 30 Bénédiction.
- 12 h «Le chant des cathédrales» et «Alleluia»,  
par **Jil Aigrot**, la voix d'Edith Piaf.  
«Ave Maria» de Shubert,  
par **Jean-Jacques de Launay**,  
le French Sinatra.



La bénédiction sera suivie d'un **apéritif** dans la salle des fêtes du village, puis d'un **déjeuner caritatif** pour ceux qui auront réservé (voir bulletin joint), avec **tombola** dotée de lots prestigieux, **vente aux enchères** de voyages de rêve, ...



# ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE BRETAGNOLLES

n° W273000363  
Mairie de Bretagnolles  
27220 BRETAGNOLLES  
[www.eglisebretagnolles.com](http://www.eglisebretagnolles.com)

[anydavray.perso@gmail.com](mailto:anydavray.perso@gmail.com)  
06 82 67 24 87

[christine.lemonne@orange.fr](mailto:christine.lemonne@orange.fr)  
06 15 69 62 86

## BULLETIN D'ADHÉSION et/ou DE PARTICIPATION

à envoyer avec votre chèque à : Mairie - 27220 BRETAGNOLLES  
(Établir le chèque à l'ordre de : « Association église Bretagnolles »)

### **Je, soussigné,**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

### **souhaite adhérer à l'association comme :**

- Membre actif (50 €)\*       Membre bienfaiteur (100 €)\*  
 Membre donateur (200 €)\*       Membre d'honneur \_\_\_\_\_ €\*

À partir d'un montant de 450 €\*, votre don vous donne droit à **2 tickets de tombola**. Vous participerez à cette tombola, même si vous n'êtes pas présent le 26 mars.

et/ou

### **souhaite participer au déjeuner caritatif :**

Ce déjeuner aura lieu le 26 Mars à Bretagnolles avec des **animations**, une **grande tombola** dotée de lots prestigieux : croisières, invitations dans des restaurants étoilés, séjours dans des lieux enchanteurs (voir liste jointe) et une **vente aux enchères** pour 3 voyages au soleil : Thaïlande (Pukhet), Antilles (Ile de Saint-Martin), Madagascar (Ile Sainte-Marie).

- Je joins mon règlement de 350 €\*\* par personne, à titre de don.

En retour, je vous enverrai un reçu fiscal qui vous permettra de **déduire de votre impôt 66%** des sommes versées.

Pour une bonne organisation, je vous remercie de bien vouloir retourner rapidement ce bulletin avec votre chèque de règlement, à la mairie de Bretagnolles.

Un grand merci pour votre précieux soutien !

Avec le plaisir de vous revoir bientôt,

Amicales pensées,



\* Les dons aux associations sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% de leur montant.  
Par exemple, un don de 200 € revient en fait à 68 € après la déduction de 66% du don de vos impôts.  
\*\* Le repas de 350 € revient en fait à 119 € après déduction de 66% du don de vos impôts.